

## INFORMATIONS PRATIQUES PROGRAMME DES VACANCES ACTIVES

**(6 ANS RÉVOLUS)**

### Inscription obligatoire

Inscriptions en Ligne : **PORTAIL FAMILLES**

#### 1-Inscriptions sur le portail Familles :

Du mercredi 1er décembre à 8h30 au dimanche 12 décembre 23h59

Si vous n'avez pas d'identifiant, contactez le guichet familles en mairie au 02 97 43 29 20 (cf. document joint)

#### 2- Inscriptions au service des sports ou par téléphone: au 02-97-43-16-34

Après de Sylvie LE BOURSICAUD et Guillaume LE NEGRATE

Le mercredi 1er décembre: 8h30-12h00

### Important :

1. La restitution de **la fiche sanitaire 2021-2022** de votre enfant est obligatoire pour toute participation aux Vacances Actives.
2. Cette dernière est à restituer signée en mairie avant le mercredi 15 décembre si cela n'a pas déjà été fait.
3. **Le changement des chaussures est obligatoire** lors des séances en salle. **Ce dernier s'effectue dans les vestiaires prévus à cet effet.**
4. Les cars partiront **à l'heure** indiquée sur le programme. Merci de vous présenter **10 minutes avant le départ.**

### Prévoir :

- 1-Une bouteille d'eau
- 2- Chaussures et tenue de sport obligatoires
- 3-Vêtement de pluie si mauvais temps



### Tarifs :

Activités *	Quotient* 1150<	Quotient* ≥1150
Badminton, atelier cirque (jonglerie-équilibre), Roller, Spectacle de magie/jonglerie clownesque, Gymnastique	3.85€	4.50€
Danse, Tir à l'arc, Peinture sur T-shirt, Bowling, Yakapark, Patinoire	7.70€	8.70€
Karting	16.5€	18,60€

\*Programme sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire lié au covid19

### Liaison Vacances actives / Alsh : petites vacances scolaires

#### Procédures d'inscriptions aux liaisons :

##### 2 manipulations via le portail familles

- Inscrire son enfant sur l'activité VA souhaitée **ainsi que sur la liaison et**
- Inscrivez votre enfant également à l'autre demi-journée à l'ALSH et au repas pour valider officiellement



Ce logo



sur la plaquette indique que la liaison n'est pas possible

#### Protocole sanitaire covid 19 : Accueil :

- L'accueil se fera 5 min avant l'activité et à la porte du hall concerné (les personnes accompagnantes ne sont pas admises dans le hall)
- Le port du masque est obligatoire pour les enfants de 6 ans et plus (il sera enlevé lors des activités physiques).
- Tout enfant ayant une température > à 38°C ne sera pas accepté dans la structure



Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Sylvie LE BOURSICAUD ou Guillaume LE NEGRATE au **02-97-43-16-34.**